



CONSEIL DE QUARTIER

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la neuvième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 20 novembre 2024 à 19 h, à la Villa Ringfield, 1185 rue La Sarre.

### PRÉSENCES :

#### Membres avec droit de vote

Raymond Poirier	Président
Jason F. Ortmann	Secrétaire
Marjorie Ramirez	Vice-présidente
Martin Claveau	Trésorier
Anifatou Itchola	Administratrice
Barbara Michel	Administratrice
Colette Harvey	Administratrice

IL Y A QUORUM.

### ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques
Jackie Smith	Conseillère municipale du district de Limoilou

Outre les personnes mentionnées, **2 personnes** ont assisté à la rencontre du 20 novembre 2024.

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h
2. Adoption des procès-verbaux des assemblées régulières du 18 septembre, 19 juin et 16 octobre 2024	19 h 05
3. Période d'information de la conseillère municipale	19 h 10
4. Période de questions et commentaires du public	19 h 20
5. Période d'échanges/ Aménagement temporaire terrains du 200-250 4e Rue	19 h 35
6. Période d'échanges / Inquiétudes face à la possible vente de vapeur à l'Incinérateur de Québec	19 h 50
7. Période de suivi des projets en cours du conseil de quartier	20 h 05
8. Période d'échanges / Projet Sécurité routière 2025	20 h 20
9. Prise d'acte des rapports de suivi quant aux comités externes auxquels participe le conseil de quartier du Vieux-Limoilou	20 h 30
• Comité de vigilance des activités du Port de Québec	
• Comité de cohabitation Port-Communauté	
• Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles Ville de Québec	
• Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou	
• Comité élargi sur la mobilité active dans Vanier, Limoilou et la Basse-Ville	
• Table de concertation Vélo des conseils de quartier	
• Table de concertation citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou	
10. Période de suivis des résolutions ayant obtenu réponse	21 h 05
11. Fonctionnement du conseil de quartier	21 h 10
• Correspondances	
• Trésorerie	
• Paiements à venir	
• Finances 2024	
12. Divers	21 h 20
• Mobilisation en cours autour du projet QSL (port de conteneurs)	
• Atelier de travail du conseil de quartier sur la mobilité et l'urbanisme	
13. Levée de l'assemblée	21 h 30

## PROCÈS-VERBAL

### 1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour

L'assemblée est ouverte à 19 h. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres. Jason F.Ortmann fait la lecture de l'ordre du jour.

**SUR PROPOSITION DE JASON F.ORTMANN, DÛMENT APPUYÉE PAR COLETTE HARVEY, IL EST RÉSOLU** par le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 20 novembre 2024, tel que présenté.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 2. Adoption des procès-verbaux des assemblées ordinaires du 18 septembre, 19 juin et 16 octobre 2024

Les membres ont eu l'occasion de consulter et de corriger les procès-verbaux.

**RÉSOLUTION 24-09-29 CONCERNANT L'ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RENCONTRES DU 18 SEPTEMBRE, 19 JUIN ET 16 OCTOBRE 2024**

**SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR COLETTE HARVEY IL EST RÉSOLU PAR** le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter des procès-verbaux des assemblées du 18 septembre, 19 juin et 16 octobre 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 3. Période d'information de la conseillère municipale

Jackie Smith prend la parole. Elle mentionne :

- Que des arbres ont été plantés sur les saillies de trottoirs au sud de Limoilou;
- Que la rénovation de la piscine du parc Ferland demandera deux ans. La piscine sera fermée durant toute la durée des travaux.
- Que la Ville entend gazonner le terrain de l'ancien garage Ben Huot, sur la 4<sup>e</sup> Rue, en attendant le déploiement du projet de tramway. Des fleurs y seront également plantées.

4. Période de questions et commentaires du public

Martin Claveau se demande pourquoi les travaux de la piscine du parc Ferland nécessiteront autant de temps. Jackie Smith se renseignera à ce sujet.

5. Période d'échanges / Aménagement temporaire sur les terrains du 200-250 4e Rue

Étant donné que la Ville semble déjà vouloir verdir les terrains localisés au 200-250 4<sup>e</sup> Rue en attendant que le projet de tramway se concrétise, le conseil de quartier prend la décision de reporter sa réflexion.

6. Période d'échanges/ Inquiétudes face à la possible vente de vapeur à l'Incinérateur de Québec

Le journal le Soleil a récemment fait paraître un article selon lequel la Ville souhaiterait vendre la vapeur de l'Incinérateur à Hydro-Québec. Le conseil de quartier aimerait se doter d'une « position officielle » à ce sujet. Ainsi, il pourrait plus facilement faire part de sa position aux différents comités de vigilance ainsi qu'aux médias, entre autres. À cet effet, Raymond Poirier soumet une résolution aux membres.

**RÉSOLUTION 24-09-30 CONCERNANT LES INQUIÉTUDES ET PRÉOCCUPATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-LIMOILOU CONCERNANT TOUT PROJET POTENTIEL LIÉ À LA VENTE DE VAPEUR DE L'INCINÉRATEUR DE QUÉBEC**

CONSIDÉRANT que des vapeurs de l'Incinérateur de Québec sont actuellement, et pour les prochaines années, vendues à la papetière White Birch;

CONSIDÉRANT qu'au fil des récents mois et années, d'autres projets liés à la vente des vapeurs de l'Incinérateur de Québec ont été évoqués par les médias et évalués par l'administration municipale, que ce soit par exemple au méga-hôpital, ou à Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT que l'Incinérateur de Québec est l'un des émetteurs de polluants atmosphériques du secteur et figure parmi les entités ciblées dans les différents rapports réalisés et rendus publics en 2023 concernant l'enjeu de qualité de l'air dans les quartiers de Limoilou;

CONSIDÉRANT que, bien que des efforts importants aient été réalisés depuis 2014 concernant la mise à niveau de l'infrastructure, il n'en reste pas moins que celle-ci demeure une source de polluants atmosphériques et donc que ses activités ne sont pas sans impacts pour les populations environnantes;

CONSIDÉRANT que la vente de vapeurs à l'Incinérateur de Québec implique la production de vapeurs qui, elle, est associée à un débit minimal de traitement de matières résiduelles et, par conséquent, à la réalisation soutenue et pérenne d'activités d'incinération qui sont également émettrice de polluants et matières autres que la vapeur;

**SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR BARBARA MICHEL  
IL EST RÉSOLU QUE** le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

RELAIE ses inquiétudes à la Ville concernant l'incompatibilité existante entre l'objectif de réduire les polluants atmosphériques dans les quartiers de Limoilou et l'objectif de rentabiliser les activités d'incinération, dont un axe est la vente de vapeur émise par l'incinérateur.

RAPPELLE que la population limitrophe souhaite voir réduites au maximum les activités d'incinération à l'Incinérateur de Québec - que ce soit par la biométhanisation ou par toute activité impliquant la réduction à la source, et que la vente de vapeurs ainsi que les contrats associés peuvent donner le sentiment que l'on cherche à pérenniser et maintenir un certain niveau d'activité pour les années ou décennies à venir;

ESTIME que les impacts environnementaux favorables bien souvent cités quant à la vente de vapeurs risquent d'être contrebalancés, à la négative, par les émissions polluantes et leurs impacts sur les populations avoisinantes;

RAPPELLE que la population de Limoilou est l'une de celle au Québec qui présente le plus haut cumul de facteurs de risque sociaux, économiques et environnementaux.

RAPPELLE que diverses considérations avaient été soulevées au fil des dernières années par des experts externes qui mettaient de l'avant des zones de gris quant aux connaissances disponibles quant aux émissions de l'incinérateur, manque de connaissances qui pourraient entraîner une sous-estimation des concentrations de polluants, une caractérisation insuffisante de la dispersion atmosphérique des contaminants ou encore le manque de représentativité spatiale et temporelle des échantillonnages actuellement utilisés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques;

CROIT que ces zones de gris impliquent, à court et moyen terme, la mise en place d'une attitude prudente quant aux activités de l'Incinérateur, et que la priorité des équipes devrait être mise au profit de la réduction de l'activité des fours plutôt qu'une volonté de rentabilité des activités d'incinération;

DEMANDE que seuls deux cas d'espèce pourraient rendre socialement acceptable la vente des vapeurs de l'incinérateur :

**\*\* Dans un contexte** où 100% des revenus bruts liés à cette vente sont investis dans la réduction progressive des activités d'incinération, en complément avec tout autre budget actuellement investi en ce sens ou éventuellement investi en ce sens;

**\*\* Dans un contexte** où 100% des revenus bruts liés à cette vente sont investis dans les mesures de mitigation (par exemple: verdissement, déminéralisation) dans les quartiers limitrophes, en complément avec tout autre budget actuellement investi ou éventuellement investi en ce sens, et sans que ces mesures de mitigation dans le milieu ne remplacent ou se substituent à la réalisation de mesures de réduction à la source;

SOUHAITE que l'objectif principal de l'administration municipale en matière d'incinération soit la réduction à la source et la réduction du volume à l'entrée de l'infrastructure.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Les administrateurs craignent que si la vapeur de l'Incinérateur génère des revenus importants, la Ville fournisse moins d'efforts pour promouvoir la diminution des déchets à la source.

Marjorie Ramirez pense que l'Incinérateur ne doit pas avoir pour but principal d'alimenter les industries polluantes en énergie. Pour Raymond Poirier, la vente peut être acceptable dans certains contextes, mais elle ne doit pas représenter une mesure pérenne.

En d'autres termes, d'un point de vue environnemental, l'idéal reste de réduire les déchets à la source, plutôt que de convertir les déchets en énergie (surtout si cette énergie sert à alimenter des industries qui nuisent à l'environnement).

Les membres songent à solliciter la solidarité des autres conseils de quartier en leur transmettant leur résolution. Ils pensent que la population générale devrait être sensibilisée à la réduction des déchets et à ses impacts sur l'environnement et la santé publique. Ils pensent, en outre, que la Ville devrait montrer l'exemple en gérant de façon exemplaire ses industries polluantes, incluant l'Incinérateur.

Les administrateurs aimeraient savoir si le volume de gaz généré par la biométhanisation et utilisé pour alimenter les industries durant les dernières années est resté stable ou a augmenté.

#### 7. Période de suivi des projets en cours du conseil de quartier

Le projet d'exposition sur ruelles du quartier, mis sur pied en collaboration avec la Société historique de Limoilou, avance bien. L'équipe adoptera bientôt un échéancier pour réaliser ses travaux.

Le projet de cartographie des services alimentaires ne reste plus qu'à être finalisé. À cet effet, le comité rédigera un communiqué qu'il diffusera aux médias du quartier.

Le projet d'expérimentation avec les données de qualité de l'air (validation scientifique des données) de Baseline est finalement terminé. L'équipe de Limoil'Air aimerait améliorer son algorithme pour retirer les données aberrantes de ses analyses, entre autres.

#### 8. Période d'échanges / Projet Sécurité routière 2025

Le conseil de quartier voudrait développer un nouveau projet de sécurité routière pour 2025.

Il aimerait qu'Accès transports viables le soutienne dans l'organisation de nouvelles marches exploratoires visant à récolter des données en lien avec le sentiment de sécurité des différents utilisateurs de la route (piétons, cyclistes, etc.)

**RÉSOLUTION 24-09-31 CONCERNANT LA COLLABORATION AVEC ACCÈS TRANSPORTS VIABLES DANS LE CADRE DU PROJET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2025**

**SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ IL EST RÉSOLU PAR** le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou de travailler avec l'organisme Accès transports viables dans le cadre de son projet de sécurité routière de 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

9. Prise d'acte des rapports de suivi et période d'échanges quant aux comités auxquels prend part le conseil de quartier du Vieux-Limoilou

***Comité de vigilance des activités du Port de Québec***

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a récemment émis une ordonnance à l'attention de l'entreprise Glencore en raison des différents problèmes de performance de leurs équipements. Le MELCCFP somme à l'entreprise de mettre sur pied des mesures correctives pour réduire leurs rejets de contaminants dans l'environnement, et surveiller les impacts de leurs activités en temps réel.

Un membre aimerait que le comité s'oppose, au moyen d'une résolution, au projet de terminal de conteneurs de QSL. Cette résolution pourrait être acheminée aux élus, qui seraient eux-mêmes invités à soutenir les démarches citoyennes.

***Comité de cohabitation Port-Communauté***

Aucun suivi.

***Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la ville de Québec***

Lors de sa rencontre du 26 septembre dernier, le comité assisté à une présentation des résultats préliminaires de la campagne d'échantillonnage à l'incinérateur (faite en juin 2024). L'ensemble des résultats seraient conformes aux normes d'émissions prescrites par le règlement d'assainissement de l'atmosphère. Le 29 juin, l'un des fours, victime d'un bri, aurait toutefois généré des dépassements.

Le comité a également présenté deux résolutions portant sur :

**\*\*Le manque d'écocentres dans les quartiers centraux**

**\*\*Le nom de l'Incinérateur de Québec, devenu le « Centre de valorisation énergétique. »**

Les deux résolutions ont été bien accueillies. Celle portant sur le nom de l'Incinérateur fera l'objet d'une présentation par la Ville le 27 novembre prochain. Selon Colette Harvey, l'équipe de l'usine de biométhanisation tenterait de mieux comprendre les épisodes d'odeurs nauséabondes dans Maizerets, probablement en lien avec l'activation d'un dispositif de sécurité.

Le 24 octobre dernier, le comité a pu assister à une présentation d'Éco Entreprises Québec (EEQ) sur le système de collecte sélective modernisé. EEQ s'intéresserait actuellement à l'utilisation des écocentres. Le comité a également pu réfléchir à la priorisation des enjeux qui serviront à rédiger le plan de mise en œuvre de gestion des matières résiduelles. Le comité considère que la réduction des matières résiduelles à la source reste la priorité. Colette Harvey pense que la Ville doit faire en sorte de sensibiliser les citoyens, de mieux les renseigner.

### ***Comité de gestion des Rendez-vous Limoilou***

Le comité du chantier *Environnement* entend développer de petits projets en parallèle du plan stratégique.

### ***Comité élargi sur la mobilité active dans Vanier, Limoilou et la Basse-Ville***

Aucun suivi pour le moment.

### ***Table de concertation Vélo des conseils de quartier***

La Table a récemment discuté des annonces de la Ville en lien avec les corridors VivaCité. Il a aussi déposé son mémoire sur la stratégie de sécurité routière.

***Table de concertation citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou***

Le comité de pilotage s'est récemment réuni pour discuter de son échéancier. Une nouvelle rencontre aura lieu le 27 novembre pour évaluer la mise en place d'un comité paritaire réunissant les citoyens, la Ville et Revenu Québec.

10. Période de suivis / Résolutions ayant obtenu réponse

À la résolution du conseil de quartier **concernant le réaménagement prévu du viaduc ferroviaire de la 18e Rue**, Marc des Rivières, directeur Transport et mobilité intelligente, a répondu :

« La démolition de la deuxième section du pont sera réalisée dans la semaine du 29 novembre 2024. Les travaux seront interrompus entre le 15 décembre et le 15 mars. Une voie de circulation par direction sera maintenue durant cette période. Les travaux devraient être complétés à l'automne 2025. »

À la résolution du conseil de quartier **concernant la mise en place d'un corridor vert entre le Vieux-Limoilou et la zone industrielle**, Mathieu Roy, directeur de section, Service de la Planification de l'aménagement et de l'environnement, a répondu :

« La Ville de Québec a pris connaissance de l'extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 16 octobre 2024 concernant la mise en place d'un corridor vert de protection entre le Vieux-Limoilou et la zone résidentielle limitrophe.

Pour ce qui est des terrains de propriétés municipales au pourtour de l'incinérateur, la Ville de Québec prend acte de la suggestion du conseil de quartier pour la création d'une forêt urbaine et intégrera cette demande de projet potentiel dans son bassin de projets à l'étude de création de corridors verts en fonction des usages projetés de ces terrains.

Par ailleurs, il nous apparaît pertinent de rappeler l'importance des quartiers centraux dans la Vision de l'arbre et les projets de verdissement pour la ville de Québec. En effet, à travers la Vision de l'arbre 2015-2025 et la stratégie de plantation intensive partagée dans le document de Bilan et chantiers 2020-2025, la Ville de Québec vient affirmer son intention de prioriser ses interventions en matière de plantation dans les quartiers centraux.

La Ville s'est dotée du programme d'alignement d'arbres et elle a également tenu plusieurs journées municipales de distribution d'arbres. C'est dans cet esprit que la Ville a soutenu la collectivité en 2023 et 2024 pour des projets de plantation intensive de 2 000 arbres annuellement sur les terrains non municipaux coordonnés par le Collectif Canopée dont peuvent bénéficier les propriétaires et les organismes locaux engagés dans le verdissement. Cela a mené à la plantation de centaines d'arbres dans les quartiers centraux durant les deux derniers étés.

La Ville a aussi soutenu Emprise—espaces urbains dans son objectif de planter 500 arbres dans les quartiers de la Basse-Ville, de Limoilou et de Vanier (BVLV). En complément, la plantation d'arbres et la déminéralisation à des fins de verdissement sont des stratégies importantes dans ces quartiers. C'est pourquoi la Ville soutient des projets de déminéralisation de la communauté. La communauté est donc invitée à participer à l'effort collectif, puisque 75 % du territoire est de propriété non municipale.

La Ville appuie le conseil de quartier dans ses démarches auprès des industriels de ce secteur. Nous vous invitons à faire connaître, en complément des actions de communication municipales, les différents outils offerts aux citoyens et aux organisations pour que plus d'arbres soient plantés dans les quartiers centraux. »

À la résolution du conseil de quartier **concernant les travaux réalisés dans le cadre des corridors scolaires, dans le secteur de l'école Saint-Fidèle, sur la 12e Rue**, Pierre-E. LeMay, ingénieur du Service du Transport et mobilité intelligente, a répondu :

« Les gonflements de trottoir peuvent effectivement être aménagés comme mesure d'atténuation de la vitesse. Leur géométrie permet également de réduire la distance à franchir par les piétons. Selon les besoins, comptages et problématiques observées, des saillies peuvent donc être envisagées pour l'une ou l'autre de ces raisons (ou les deux).

La coordination des aménagements proposés doit également être considérée; en particulier ici, un réaménagement de la 4e avenue est prévu dans les prochaines années. Il n'est donc pas exclu que des saillies de trottoir soient construites dans le cadre de ce projet. »

À la résolution du conseil de quartier **concernant les passages piétons de la 1re Rue, dans le secteur de la 8e Avenue et du parc d'Iberville**, Pierre-E. LeMay, ingénieur du Service du Transport et mobilité intelligente, a répondu :

« Ce passage a effectivement été analysé dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024, et une saillie de trottoir y est souhaitée, afin d'améliorer la visibilité réciproque des automobilistes et des piétons. Dans un souci d'efficacité opérationnelle, cet aménagement a été inclus dans le projet de réaménagement de la 8e avenue, lequel est prévu en 2026. »

À la résolution du conseil de quartier **concernant l'absence d'écocentres à proximité du quartier Limoilou**, Steeve Cantin, directeur de la Division de la gestion des matières résiduelles, Gestion des matières résiduelles, a répondu :

« La construction d'un nouvel écocentre permanent dans le secteur n'est pas prévue pour le moment, mais une journée de l'Écocentre mobile sera offerte dans le quartier du Vieux-Limoilou en 2025. »

M. Mathieu Fournier, directeur de section au soutien à la gestion et la valorisation des matières résiduelles, Gestion des matières résiduelles a ajouté que :

« Le transport de matières dangereuses est rigoureusement régi au Canada notamment en regard de la sécurisation des matières pendant leur transport. L'ajout de résidus domestiques dangereux (RDD) à la collecte des encombrants ne serait conséquemment pas possible en raison des camions utilisés qui ne sont pas conçus à cette fin sans compter que ces derniers compactent les matières récupérées.

Pour le moment, la Ville de Québec ne prévoit pas déployer de collecte dédiée de porte en porte de RDD préférant inviter ses citoyennes et citoyens à utiliser les écocentres mobiles et permanents. À noter que pour plusieurs matières qui font l'objet d'un programme provincial de responsabilité des producteurs (REP), différents points de dépôt non municipaux sont également disséminés sur le territoire de Québec. Pour la peinture, c'est l'organisme de gestion désigné Éco- Peinture qui est responsable de ces points de dépôt. »

La Ville serait en négociation pour offrir aux citoyens 16 écocentres mobiles par année, plutôt que 8. Les administrateurs se demandent si des solutions de collecte alternatives pourraient être mises en place. Ils discutent des actions qui pourraient être entreprises pour éduquer la population relativement à la gestion des matières résiduelles. Ils songent à inviter la Ville à mettre un projet sur pied à cet effet (pancartes ou dépliants affichés dans certains espaces communs, distribution de dépliants, etc.)

Barbara Michel pense que les citoyens doivent également faire leur part : ils ont la responsabilité de s'informer, notamment en ce qui concerne la collecte des matières résiduelles.

## 11. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondances

Le conseil de quartier a reçu quelques questions de citoyens relativement au déneigement, entre autres.

- Trésorerie

Le 13 novembre, le solde du compte bancaire du conseil était de 15 992 \$

- Paiements à venir

## **RÉSOLUTION 24-09-32 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

**SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'autoriser le paiement de 90 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de novembre 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **RÉSOLUTION 24-09-33 CONCERNANT LE PAIEMENT DE L'ABONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER À MONLIMOILOU.COM**

**SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR BARBARA MICHEL, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'autoriser le paiement de 418 \$ à l'entreprise Monquartier (Monlimoilou.com) pour son abonnement annuel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Plusieurs factures relatives aux différents projets du conseil de quartier ont été envoyées à Martin Claveau.

- Finances 2024

Aucun suivi supplémentaire.

### 12. Divers

#### ***Mobilisation en cours autour du projet QSL (port de conteneurs)***

Le conseil de quartier a reçu, de la part du député fédéral, une demande d'appui à une lettre ouverte. Les administrateurs conviennent de signer cette lettre qui met en lumière les préoccupations des citoyens relativement au projet de QSL.

#### ***Atelier de travail du conseil de quartier sur la mobilité et l'urbanisme***

Les administrateurs se rencontreront, avant leur séance de décembre, pour discuter mobilité et urbanisme.

Barbara Michel, accompagnée d'administrateurs d'autres conseils de quartier, a rencontré des intervenants du CIUSSS pour discuter d'itinérance à Limoilou.

13. Levée de l'assemblée

**SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR** le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 20 h 49.

\_\_\_\_\_ SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

\_\_\_\_\_ SIGNÉ

Jason F. Ortmann, Secrétaire